

Edito site internet FRI

Date de publication : 29/11/13

Résumé : Frédéric Chollet

Pour aborder la politique agricole 2014-2017

Le paquet définitif des ordonnances de la politique agricole 2014-2017 a été approuvé par le Conseil fédéral. Le nouveau système des paiements directs comprend vingt types de contributions différentes. Pour aider les agriculteurs et les agricultrices à se familiariser avec ce concept, nous avons mis en lien une [fiche didactique](#) rédigée par Agridea. Celle-ci devrait permettre de comprendre le système mis en place et de prendre connaissance des montants de chacune de ces contributions.

La FRI participera aux côtés des Chambres d'agriculture et, pour le canton du Jura, de l'ECR à des séances d'informations qui auront lieu entre le 2 et le 11 décembre.

De même, lors de trois séances ultérieures entre le 16 décembre et le 10 janvier, vous aurez la possibilité de calculer les paiements directs que vous allez toucher en 2014 en salle informatique avec l'aide d'un conseiller agricole.

Dans l'immédiat, nous vous offrons la possibilité de calculer vous-mêmes vos futurs paiements directs à l'aide d'un [tableur](#) mis à disposition par Agridea.

Nous espérons que ce programme vous permette d'obtenir les renseignements dont vous aurez besoin mais nous restons également à votre disposition pour répondre à vos questions en cas de demandes spécifiques ou urgentes.

Département Conseil, FRI